Soixante-douzième année. — N° 228 | CINQ centimes le Numéro | Mercredi 1er Octobre 1913

ABONNEMENT

Un an..... 18 f
Six mois..... 9 f
Trois mois..... 4.5

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne 0.25
Réclames, — 0.30
Faits divers, — 0.50

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires & d'Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

l'abonnement est renouvelé d'office si, à l'Expiration, les 1er nos ne sont pas refusés. — La quittance est présentée à l'abonnés sans dérangement pr lui.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHE-NOIR, SAUMUR — TÉLÉPHONE 1-95

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

L'Euthanasie

L'Eclair clôt son enquête sur l'euthanasie par la publication d'une réponse qui met la question sur son véritable terrain. En voici les principaux passages :

« Pourquoi en appeler à la science médicale, plutôt qu'à la philosophie, pour répondre à une question qui, au fond, n'est qu'une question de causalité ?

» Que la Science se prononce pour ou contre l'euthanasie parce qu'elle y verrait ou n'y verrait pas de différence d'avec le suicide, il n'en reste pas moins vrai qu'elle est défendue, étant opposée au droit naturel et au droit divin. Se faire mourir d'une mort lente et douce, c'est disposer de sa vie comme d'une propriété. Or, l'homme n'a pas de droits sur sa vie, sauf le droit et le devoir de la conserver.

» Elle appartient à Celui qui la lui a donnée. Elle est à Dieu de qui il l'a reçue. Et sitôt qu'on admet le Créateur, on est tenu d'admettre que Lui seul a le droit de disposer de la vie humaine. De même que l'homme ne peut pas empêcher le développement de la vie dans son germe, ainsi il n'en peut arrêter le cours à son gré, ni directement ni indirectement, ni brusquement, ni lentement. Dieu seul est le maître absolu de la vie.

» C'est là une thèse classique et banale en théologie morale à laquelle la Science n'a rien à voir... avant d'avoir prouvé que la vie ne nous vient pas de Dieu.

» Que la question précitée se pose aux athées, mais pas à nous, médecins catholiques, soumis aux lois du divin Créateur.

» FRANÇOIS. »

La Fortune de Bebel

Les journaux « bourgeois » d'Allemagne font très judicieusement observer que si Bebel laisse 1,250,000 francs en mourant, c'est qu'on a menti lorsqu'on affirmait qu'il avait généreusement abandonné au parti socialiste la moitié d'un legs très important dont il bénéficia naguère.

En réalité, il avait tout gardé...

C'était un vrai socialiste.

Rendez-nous les Sœurs !

Citons ce passage d'une lettre qu'adresse à l'*Eclair* le fils d'un directeur d'hôpital de province :

« Je pourrais citer des faits dont je certifie l'authenticité la plus rigoureuse, car j'ai en mains des preuves flagrantes qui convaincraient les plus sceptiques, sur la façon dont sont traités certains malades sans ressources et qui n'ont pas les moyens de « graisser la patte » — passez-moi l'expression — de celles qui ont le devoir sacré de les secourir.

» Ce qui se passe dans les hôpitaux parisiens se généralise d'une façon pire encore en province, où le recrutement du personnel est devenu impossible et où les directeurs sont, la plupart du temps, obligés de s'adresser à des gens composant le rebut d'autres hôpitaux...

» Quels changements avec les sœurs, si bonnes, si douces, vouées entièrement au bien et à la charité ! Elles multiplient leurs soins sans jamais se lasser, ne ménageant ni leur peine ni leur temps, dédaignant les cadeaux et l'argent, se consacrant uniquement au soulagement de l'humanité souffrante, sans distinction de fortune, de caste, soignant uniformément le riche et le pauvre avec le plus pur désintéressement. »

Chute grave d'un aviateur

Le Mans. — Le meeting d'aviation qui a eu lieu, dimanche, au Mans, a été marqué par un accident. Le soir, l'aviateur Paul Mère, qui pilotait un biplan, est tombé dans un bois de sapins, victime d'une panne de moteur.

L'appareil a été réduit en miettes et Paul Mère a été relevé avec une blessure à la tête et une clavicule brisée. Il a été transporté à l'hôpital.

Élections législatives

Côte-d'Or

1re Circonscription de Dijon

Inscrits : 27.377 — Votants : 16.635

Suffrages exprimés : 16 409

MM. Barabant, ancien maire de Dijon, socialiste unifié..... 7.019 voix
Hébert, avocat, républicain..... 6.253
Dr Julie, radical..... 3.105

Ballottage

Il s'agissait de remplacer M. Bouhey-Allex, socialiste, décédé.

Un régiment acclamé dans une ville socialiste

Montluçon. — Dimanche, à 10 heures, le 121e faisait son entrée à Montluçon et venait occuper la nouvelle caserne. Cette ville, socialiste et antimilitariste en majorité, qui a nommé un conseil municipal unifié, a donné ce curieux spectacle d'une population acclamant l'armée et faisant aux soldats du 121e une réception enthousiaste.

La rue principale où est passé le régiment était merveilleusement décorée de mâts reliés entre eux par des guirlandes de verdure et de fleurs. Toutes les maisons sont coquettement ornées et pavoisées de drapeaux tricolores.

A l'entrée de la ville, de magnifiques gerbes de fleurs furent offertes aux officiers. Les trottoirs étaient noirs de monde. Les cris de : « Vive l'armée ! Vive le 121e ! » étaient poussés sans interruption. Des balcons, on jetait des fleurs, et c'est, accompagné par une foule enthousiaste, que le régiment rentra à la caserne.

A trois heures, une brillante réception des officiers et des sous-officiers eut lieu dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville, par le comité du syndicat du commerce et de l'industrie.

M. Constant, maire unifié, n'a pas osé refuser de s'associer à la manifestation. Il a donc salué l'armée au nom de la ville.

La musique a donné un concert devant une foule énorme.

Le cuirassé " Flandre "

Paris. — L'ordre de mise en chantier à la date du 1er octobre du cuirassé « Flandre » est parvenu à Brest.

Les principales caractéristiques de la « Flandre » seront les suivantes : longueur, 175 mètres ; largeur, 27 mètres ; tirant d'eau arrière, 8 m. 87 ; déplacement, 25.000 tonneaux.

Ce dreadnought sera armé de 12 canons de 34 centimètres en trois tourelles axiales quadruples et de 24 canons de 14 centimètres en batteries cuirassées casematées.

La ceinture cuirassée aura 32 centimètres d'épaisseur.

ETATS-UNIS

Une scène de carnage

La Fayette (Mississipi). — Deux noirs qui couraient à travers la ville en tirant des coups de revolver ont tué 13 personnes et en ont blessé 5.

Ils ont été arrêtés et lynchés. Leurs cadavres ont été pendus dans la gare.

Des troupes ont été envoyées à La Fayette.

MEXIQUE

La guerre civile

New-York. — Une dépêche de Piedras-Negras (Mexique) annonce qu'un duel d'artillerie a eu lieu, dimanche, à Aura, entre les constitutionnalistes et les fédéraux. Il y a eu des pertes graves des deux côtés.

L'avance des fédéraux dans les territoires des insurgés s'est arrêtée à Aura. Une bataille est imminente.

Les Américains ont reçu l'ordre de quitter la région.

Pour les étudiants de la classe 1910

Conformément aux engagements qu'il avait pris, M. Louis Barthou, président du Conseil, ministre de l'Instruction publique, a décidé qu'une session d'examens serait réservée aux étudiants de la classe de 1910, incorporés en 1911, qui ne doivent être libérés que le 8 novembre prochain, c'est-à-dire à une époque où sera close la session qui s'ouvre chaque année en octobre-novembre, dans les différentes facultés et écoles d'enseignement supérieur.

Les recteurs des Académies s'entendront avec les doyens et directeurs, en vue de la fixation de la date d'ouverture de cette session.

AU MAROC

La situation dans le Sud

Mazagan. — Une lettre reçue de Taroudant dit que la situation est stationnaire.

L'attaque des rebelles sur Tissa a été repoussée.

Les mesures prises pour assurer le passage des caravanes venant du Souss et se rendant à Marrakech et à Mogador ont produit le meilleur effet.

A Casablanca

Casablanca. — A l'inauguration de la chambre de commerce française et de la commission municipale, qui a eu lieu, des discours ont été prononcés par le pacha de Casablanca et par M. de Saint-Aulaire, délégué à la résidence.

Le pacha de Casablanca a déclaré que tous les habitants de la ville, à quelque race qu'ils appartiennent, sont décidés à travailler à sa prospérité et il a loué la France de se montrer respectueuse de la religion et des traditions locales.

M. de Saint-Aulaire, en remerciant le pacha de ces paroles, a affirmé l'intention du résident général de travailler en collaboration avec les indigènes et la population.

S'adressant aux consuls étrangers, M. de Saint-Aulaire leur a donné l'assurance qu'il sera tenu le plus grand compte des intérêts qu'ils représentent, et il a formulé l'espoir qu'ils faciliteront la tâche des autorités locales « par le sentiment du bien commun et de la solidarité européenne ».

Ministres en voyage

M. Etienne à Marmande

Marmande. — Dimanche, à Marmande, M. Etienne a présidé l'inauguration d'un buste élevé à son prédécesseur au ministère de la guerre, le général Brun.

L'ex-président Armand Fallières assistait à la cérémonie.

M. Etienne a prononcé le panégyrique du général Brun, s'attachant surtout à louer son « civisme » qui le fit choisir entre tous, par le gouvernement républicain, pour présider aux destinées de l'armée nationale.

A midi, a eu lieu, à l'école maternelle, un banquet de 100 couverts présidé par le ministre.

Des toasts ont été portés par M. Couret, maire, et par M. Fallières.

M. Clémentel dans le Morbihan

Auray. — M. Clémentel, ministre de l'agriculture, a assisté dimanche au Concours agricole.

Un banquet lui a été offert ensuite.

Des discours ont été prononcés par MM. Roth, préfet du Morbihan ; Bail, Brard, Le Rouzic, députés.

M. Clémentel a répondu en assurant que le gouvernement prendrait nettement la défense de l'école laïque.

Après avoir présidé la distribution des prix du Concours général, le ministre de l'agriculture s'est rendu en automobile à Carnac, où il a été reçu par la municipalité et M. Brard, député.

M. Chéron dans la Mayenne

Mayenne. — M. Henry Chéron, ministre du travail, a présidé, dimanche, à Javron (Mayenne), des fêtes organisées par la municipalité à l'occasion de l'inauguration d'un buste de M. Chaulin-Servinière, député, père du député actuel.

Un banquet de 1.000 couverts a été offert au ministre. Après avoir fait l'éloge de M. Chaulin-Servinière, M. Henry Chéron a traité la question du travail des ouvrières à domicile.

M. Jean Morel dans la Loire

Pélussin. — M. Jean Morel, ministre des colonies, s'est rendu dimanche matin à Pélussin, pour inaugurer les eaux.

Un banquet populaire de 400 couverts lui a été offert.

M. Lallemand, préfet, a porté un toast à M. Poincaré.

M. Morel a pris ensuite la parole.

M. de Monzie à Aix-les-Bains

Aix-les-Bains. — M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a présidé dimanche, à Aix-les-Bains, la dernière séance du congrès de la ligue de l'enseignement.

A midi, un banquet de cinq cents couverts a été présidé par M. de Monzie, sous la véranda de la villa des Fleurs.

M. Bourély à Privas

Privas. — Un banquet a été offert dimanche par la ville de Privas et la Société locale d'encouragement à l'agriculture à M. Bourély, sous-secrétaire d'Etat aux finances, qui a prononcé un discours rappelant que l'école demeure la pierre angulaire de l'édifice républicain.

CHINE

Incidents clos

Nankin. — Le général Chang Sun, avec une garde du corps composée de cinquante hommes de cavalerie, a rendu visite au consul japonais à 8 h. 45 du matin.

Il a présenté des excuses pour les incidents de Nankin.

Les troupes se rendront, dans l'après-midi, au consulat du Japon pour y présenter les armes.

Le consul du Japon s'est déclaré satisfait.

Manifestations patriotiques

Les défenseurs de Strasbourg

Paris. — Fidèles à une patriotique tradition, les anciens défenseurs de Strasbourg, auxquels s'étaient joints de nombreux représentants de sociétés militaires, se sont réunis dimanche matin, à neuf heures, place de la Concorde, devant la statue de la ville héroïque, sur le socle de laquelle ils déposèrent une superbe couronne.

Le cortège se rendit ensuite aux Tuileries.

Après un salut à la statue de Gambetta, les manifestations se rendirent au cimetière Montparnasse, pour déposer des gerbes sur la tombe de M. Valentin, le dernier préfet de Strasbourg.

Au Lion de Belfort

La Ligue des patriotes a procédé, dimanche, à trois heures de l'après-midi, à sa manifestation annuelle au monument du Lion de Belfort, au pied duquel fut déposée une couronne.

Après un discours prononcé par M. Marcel Habert, les ligueurs se rendirent à une réunion tenue à l'avenue d'Orléans, et se retrouvèrent le soir à un banquet, présidé par M. Poirier de Narçay.

Inaugurations de monuments

Le monument Etienne

Chamouilley. — Dimanche ont eu lieu, à Chamouilley, de grandes fêtes à l'occasion de l'inauguration d'un monument dû au statuaire Jacques Escoula et élevé à la mémoire de Ch.-G. Etienne, qui fut membre de l'Académie française à trente-quatre ans, fondateur ou directeur de plusieurs grands journaux, président de la Société des Auteurs dramatiques, vice-président de la Chambre des députés et pair de France.

Au banquet qui a suivi des discours ont été prononcés par MM. Jules Claretie, Robert de Flers, de Nalèche, Aderer, etc.

Aux généraux de l'Empire

Verdun. — On a inauguré dimanche à Avillers, près de Verdun, des plaques commémoratives sur les maisons natales des deux généraux de la Révolution et de l'Empire, Curély et Pierquin.

La cérémonie était présidée par M. Noël, député, et M. Peytral, sous-préfet de Verdun.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Un banquet et des réjouissances populaires ont terminé cette fête.

Au général Colson

Bar-le-Duc. — Le général d'Amade, commandant le 6e corps, représentant le ministre de la guerre, a inauguré dimanche, le monument élevé au général Colson, chef d'état-major de Mac-Mahon, qui fut tué à Frœschwiller.

A cette occasion, il a prononcé un beau discours patriotique, dans lequel il a rendu hommage au Lorrain, que le département de la Meuse est fier de compter parmi ses enfants.

Devant le monument, les troupes et délégations ont ensuite défilé. Un banquet et des réjouissances populaires ont terminé la journée.

France et Espagne

M. Louis Barthou à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien. — M. Louis Barthou est arrivé dans la nuit de samedi à dimanche, en gare de Saint-Sébastien. Il a été reçu par les autorités et a été acclamé par la foule qui a applaudi également la musique municipale qui jouait la *Marseillaise*.

Conduit au Consulat, M. Barthou recevait à 10 heures la colonie française puis, à 11 heures, il se rendait à pied au bâtiment des écoles françaises qu'il inaugurait.

Après la visite des nouveaux bâtiments, des discours ont été prononcés par MM. Génin, président de la Société française ; Garat, député, maire de Bayonne ; Tabuyo, maire de Saint-Sébastien, et Louis Barthou, président du conseil.

Le président du conseil s'est rendu ensuite au banquet qui lui était offert par la Société française de bienfaisance et d'enseignement et au dessert des toasts ont été portés par MM. Génin, Lopez Munoz, ministre d'Etat et Barthou.

Après avoir déclaré qu'il était venu à Saint-Sébastien en ami, M. Barthou a levé son verre en l'honneur de la reine d'Espagne et du roi Alphonse XIII, dont il a fait un chaleureux éloge et qui, a-t-il dit, « est inséparable de son peuple ».

M. Louis Barthou chez Alphonse XIII

A trois heures, M. Barthou a été reçu par le roi au Palais Miramar.

Il a eu une longue conversation particulière avec Alphonse XIII. Cet entretien a duré une heure un quart.

M. Barthou s'est naturellement refusé à donner des renseignements circonstanciés sur cet entretien. Il a bien voulu, toutefois, dire qu'il s'était entretenu avec le roi des affaires marocaines et du prochain voyage de M. Poincaré en Espagne, ainsi que des conséquences qui en découleront pour les deux peuples.

C'est tout ce que M. Barthou pouvait révéler sans manquer à la discrétion qui s'impose à un homme de gouvernement.

Le président du conseil a ensuite longuement conféré avec M. Geoffray, puis il a regagné Hendaye, en automobile, afin de prendre le train pour Pau.

La grève électorale de Rochefort

Rochefort. — Dimanche a eu lieu le 2e tour de scrutin pour la reconstitution du tribunal de commerce. Conformément à la décision prise par le syndicat du commerce, il a été procédé à la réélection des membres démissionnaires, afin d'éviter le renvoi des affaires pendantes devant un tribunal civil, toutefois, les candidats n'ont obtenu que 62 voix sur 1.382 inscrits, et à Rochefort, à Fouras, à Muron et à Marsais, il n'y a eu aucun votant et pas un seul bureau n'a été constitué.

M. Barthou à Pau

Un échange de télégrammes

Pau. — M. Louis Barthou, revenant de Saint-Sébastien, avec M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et député des Basses Pyrénées, est arrivé à Pau dimanche soir à 10 heures.

Après avoir pris connaissance du télégramme par lequel le Président du Conseil d'Espagne se félicitait de sa visite à Saint-Sébastien, si fertile en heureux résultats politiques, M. Louis Barthou a adressé au comte de Romanones la dépêche suivante :

— « Votre amical télégramme m'a beaucoup touché. Je vous en remercie en vous disant la profonde et heureuse impression que j'ai rapportée des fêtes de Saint-Sébastien et en vous assurant de ma fidèle et dévouée sympathie. »

Au Conseil général

Le Président du Conseil, qui a été pendant la matinée de lundi, l'objet des manifestations les plus sympathiques, s'est rendu à 1 h. 1/2 à la session du Conseil général des Basses Pyrénées. Réélu par acclamations président de l'Assemblée départementale, il a prononcé un discours où après avoir dit quelques mots de la situation financière et de la prochaine discussion qui va avoir lieu au Sénat sur

l'impôt sur le revenu, il se félicite de la nouvelle loi militaire.

L'armée, dit-il, en terminant, est une des parures et le bouclier du pays qui aime et admire en elle, avec l'esprit de discipline et l'ardeur au travail, les sentiments d'union et de confiance, dont il est si noblement animé lui-même. Cette union, il la veut, dans la République, pour la France.

ESPAGNE

Un combat meurtrier

Madrid. — Une dépêche d'Algésiras que publie les journaux signale un bruit d'après lequel Raisouli, à la tête de très nombreux contingents, aurait attaqué la position de Ceusta Colorada.

Après un combat sanglant, qui aurait duré plusieurs heures, les assaillants auraient été mis en déroute.

Larache. — Le général Silvestre a attaqué dimanche les Marocains dans le Zoco Hach Garbia et les a refoulés non loin de Zinas, quartier général de Raisouli.

D'autres télégrammes annoncent que Zinas a été pris par les Espagnols.

Le combat fut acharné des deux cotés. On ignore le nombre exact des pertes espagnoles. Les Marocains auraient été décimés.

En l'honneur de l'abbé de l'Epée

Versailles. — L'Union française des sourds-muets a accompli dimanche matin le traditionnel pèlerinage à la statue de l'abbé de l'Epée, place Saint-Louis. Après avoir déposé une couronne sur le piédestal de la statue, les délégués ont applaudi plusieurs discours mimés. A midi, un banquet a eu lieu. Dans l'après-midi, les sourds-muets ont visité le parc de Versailles et le Trianon.

Paris-Londres-Paris

Reims-Aviation. — L'Aéro-Club de France et l'Aéro-Club de Grande-Bretagne, organisent pour 1914 et les années suivantes, une course Paris-Londres-Paris.

En 1915, le départ aura lieu à Londres, passage à Paris et retour à Londres.

Ils se sont mis d'accord sur une formule égale, de façon à ce que chaque appareil ait une chance égale.

Cette question a été décidée avec M. Perrens, de l'Aéro-Club de Grande-Bretagne.

DANS LES BALKANS

La marche des Albanais

Belgrade. — Une colonne albanaise a traversé les villages de Bousmane et de Topolna, se dirigeant vers Vranitcha et Prizrend.

La commission de délimitation

Vienne. — Le gouvernement austro-hongrois vient de désigner M. Petrovitch, consul général à Alexandrie, pour le représenter à la commission de délimitation d'Albanie.

La Coupe Gordon-Bennett

Reims. — La Coupe Gordon-Bennett s'est disputée lundi sur la distance de 200 kilomètres environ.

Le premier départ a eu lieu à 10 heures. Les autres ont été donnés à 2 minutes d'intervalle.

Deux nations seulement étaient en présence : la Belgique représentée par Crombez et la France représentée par Gilbert, Prévost et Emile Védrines.

Voici le classement de l'épreuve :

1° Prévost, sur monoplan Deperdussin, en 59' 45" 3/5 ;

2° Emile Védrines, sur Ponnier, en 1 heure 51" 2/5 ;

3° Gilbert, sur Deperdussin, en 1 heure 2' 55" 2/5 ;

4° Crombez, sur Deperdussin, en 1 heure 9' 52".

Prévost a fait une moyenne de 200 kil.800 et Védrines de 197 kil.

Il est remarquable que ces quatre aviateurs pilotant des appareils terriblement rapides n'ont éprouvé aucun incident.

C'est la première course d'aviation où il n'y a pas de déchet.

La Coupe Gordon-Bennett revient à la France pour la deuxième année consécutive. Elle se disputera donc l'an prochain en France.

Marché de La Villette

Du 29 Septembre 1913

Espèces	Amenés	Vendus	1re qual.	2e qual.	3e qual.	Prix extrêmes
BŒUFS.....	2363	2320	1 76	1 60	1 42	1 20 à 1 82
VACHES.....	1193	1180	1 80	1 60	1 42	1 18 à 1 84
TAUREAUX.	255	250	1 48	1 38	1 28	1 20 à 1 50
VEAUX.....	1387	1370	2 60	2 40	2 10	1 86 à 2 70
MOUTONS...	18606	18000	2 50	2 30	2 10	1 90 à 2 70
PORCS.....	1551	1554	1 22	1 18	1 10	0 90 à 1 24

Vente meilleure sur le gros bétail ainsi que sur les veaux, calme sur les moutons et mauvaise sur les porcs.

Bulletin Commercial

Du 29 Septembre 1913

FARINES	FLEURS (les 100 k.)		BLÉS (100 kilos nets.)		
COURANT...	37 60	38 20	COURANT...	28 55	28 85
PROCHAIN..	36 35	36 35	PROCHAIN..	27 35	27 35
4 DERNIERS.	36 20	36 25	4 DERNIERS.	27 25	27 25

AVOINES	(les 100 k. nets)		SEIGLES	(les 100 kil. nets)	
COURANT...	20 90	21 20	COURANT...	19 25	19 25
PROCHAIN...	20 70	20 70	PROCHAIN..	19 25	19 25
4 DERNIERS.	20 80	20 85	4 DERNIERS.	19 25	19 25

HUILES	de COLZA (100 k. fût compris)		HUILES	de LIN	
COURANT...	77 ..	76 25	COURANT...	61 25	61 75
PROCHAIN...	76 ..	76 ..	PROCHAIN..	61 75	61 25
4 DERNIERS.	.. ..	.. ..	4 DERNIERS.	.. ..	.. ..

SUCRES	BLANCS (les 100 k.)		ALCOOLS	(l'hectolitre.)	
COURANT...	30 25	30 12	COURANT...	42 ..	42 ..
PROCHAIN...	30 12	30 25	PROCHAIN..	42 25	42 ..
4 DERNIERS.	.. ..	.. ..	4 DERNIERS.	42 25	42 ..

GRANDS MAGASINS
DU
Palais des Marchands
SAUMUR
Maison de Confiance fondée en 1857
LITERIE - TAPIS - LINOLÉOM
AMEUBLEMENT
En Tous Genres
Installations Complètes
— SUR DEVIS —
RÉPARATIONS
de Literie, Sièges, Tentures
DEMANDER NOTRE CATALOGUE (*106 pages*)

OBSERVATIONS DE M. DAVY, OPTICIEN

	Baromètre		Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	18
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	16°
Midi,	761 m/m	au-dessus	21°
Température minima de la nuit :		au-dessus	12°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	5 m/m		

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Le temps qu'il fera en octobre

Au début d'octobre, dit M. Alfred Joüon, la chaleur dépasse sensiblement la normale jusqu'au 7, tandis qu'à l'échéance du 8 survient un véritable effondrement thermométrique qui augmente encore de rigueur à la date du 17 et l'on ne constate un relèvement appréciable de la chaleur au-dessus de la normale qu'après le 26.

Pendant ces oscillations froides, la sécheresse reparaît à la suite de quelques jours à forte tension hygrométrique qu'on avait au commencement d'octobre et qui ont complètement disparu le 18 par suite des condensations successives occasionnées par les froids.

La dernière tempête de septembre était transitoire ; mais celle du 8 octobre est forte et froide, fournissant des bourrasques tourbillonnantes avec vents variables de l'est, du nord et de l'ouest, qui se contrarient sans cesse et nous amènent des pluies devant durer quatre ou cinq jours.

C'est la plus grosse tempête de l'automne, au début d'une période de 54 jours presque consécutifs d'un mauvais temps qui va durer jusqu'à la fin de novembre.

Après les 4 ou 5 journées mauvaises qui se trouvent soumises à l'influence de cette première tempête d'automne, la température a baissé très sensiblement.

A la date du 17 octobre survient une autre tempête un peu moins violente, mais présentant des froids précoces provoqués par la phase la plus froide de l'onde thermométrique solaire qui est en cours de réalisation.

Puis nous aurons des temps douteux, variables, incertains, sans caractères bien tranchés, qui seront suivis de quelques belles journées en réserve pour la fin du mois.

A l'Ecole de cavalerie

On sait que, cette année, il n'y aura pas de cours de lieutenants d'artillerie à l'Ecole de Saumur. Ils sont retenus dans les régiments pour instruire les nouvelles recrues.

Ces officiers viennent généralement au nombre de 30 à 35. Leur absence dans les régiments eut donc causé une perturbation parmi les états-majors et eut donné aux officiers restants un travail considérable.

Mais, au mois de janvier prochain, les officiers sortant de Saint-Cyr, au nombre de 75, nommés suivant les dispositions de la nouvelle loi, viendront à Saumur suivre les cours des sous-lieutenants en compagnie de leurs collègues arrivés depuis la rentrée d'octobre.

Passage de troupe

Le détachement du 33e régiment d'artillerie, de passage à Fontevrault, et devant y séjourner, en est reparti le lendemain, pour Gennes et les Rosiers, faute de trouver à mettre à l'abri les chevaux, et aussi en raison des difficultés dans la répartition des billets de logement et du manque d'eau pour les chevaux.

Patronage Saint-Nicolas

Les jeunes gens et les enfants du Patronage Saint-Nicolas ont bien montré, dans les deux séances récréatives de jeudi et de dimanche, que les vacances ne sont pas forcément un temps consacré à la paresse : leurs bienfaiteurs et amis n'ont pas été déçus.

En général, le drame et la pièce à thèse ne jouissent pas d'un bon renom; les critiques dramatiques leur reprochent volontiers d'avoir le ton pleurard et prédicant Dans *L'heure de Dieu* rien de tel : l'émotion provoquée ne vient pas d'une mièvre sensiblerie et la leçon qui se dégage n'a pas besoin de tirades en hors-d'œuvre ; l'une et l'autre suivent naturellement d'une action bien menée et prise sur le vif. D'ailleurs, l'interprétation a été des plus heureuses et certains rôles, qui n'auraient pas souffert de médiocrité, ont été rendus avec une délicatesse de touche vraiment exceptionnelle.

Dans le programme, composé avec goût, se mêlaient en juste proportion, selon le conseil du poète, le plaisant et le sevère. La pantomime *Le Cadavre récalcitrant*, malgré son titre, n'avait rien de macabre, non plus qu'une fine satire des conversations qui se tiennent derrière un convoie funèbre, car la douleur et les sanglots de deux messieurs très dignes eurent le don de transporter la salle d'un fou rire irrésistible. J'ai connu un vieil original qui évitait les messes à sermon, de peur d'entendre prêcher sur la mort, et qui n'alla qu'une fois au cimetière à l'âge d'octante et quelques années. S'il eût entendu la phrase-scie : « Allez-vous jusqu'au cimetière ? » je crois bien que sa manie aurait subi un rude assaut, et que, d'accord avec feu Verlaine, il eut convenu qu'il n'y a rien de plus gai qu'un enterrement.

Le *Ballet Normand* exécuté par de gracieux danseurs aux costumes pittoresques mérite une mention spéciale et a obtenu un vif succès. Des figures et des pas très variés se succédèrent avec une régularité et une exactitude de mesure, dans lesquelles le chorégraphe le plus exigeant aurait difficilement trouvé à redire. Le piano était tenu par deux artistes dont l'éloge n'est plus à faire.

Bref, il n'y eut pas besoin qu'un bonisseur vint lancer, comme dans certaines attractions, lorsque la claque ne rend plus, son : « Messieurs et dames, un p'tit bravo pour encourager les artistes ». Les applaudissements spontanés ne manquèrent pas et les artistes durent souvent faire droit aux « bis » qui les rappelaient.

Le Concours de pêche de dimanche dernier

Le Concours de pêche aux brochets organisé par la Société des Pêcheurs de Saumur a fort bien réussi. Il avait lieu au Thouet entre les deux ponts de Bagneux et de St-Florent.

Près de 70 pêcheurs ont pris part à ce concours, dont voici les résultats :

1er prix, 15 fr., M. Hacault (brochet de 930 grammes).

2e prix, 10 fr., M. Gachet (brochet de 790 grammes).

3e prix, 5 fr., M. Salmon.

4e prix, 4 fr., M. Alloyes.

5e prix, M. Mottier ; 6e prix, M. Leindet ; 7e prix, M. Petit.

La distribution des prix a eu lieu à l'endroit même du concours.

Accident

Hier, en fermant la fenêtre de son bureau, à la mairie, M. Allard, premier adjoint, brisa une vitre. Un éclat de verre tomba sur le poignet de M. Allard et produisit une profonde coupure qui atteignit l'artère.

Le sang gicla en telle abondance qu'on redouta une sérieuse hémorragie. A l'aide d'un mouchoir, on serra fortement le bras de notre adjoint, qui put ainsi se rendre à la pharmacie Perrein où il reçut des soins énergiques.

Vers une devanture

Voulant éviter le tramway hier, rue Nationale, le chauffeur du camion automobile de M. Fournier, entrepreneur, donna un violent coup de volant qui projeta le véhicule vers la devanture du café Guérétin. Une table seulement fut brisée.

50 *Feuilleton de l'Echo Saumurois*

REVANCHE

par M. AIGUEPERSE.

Renaud avait caché son front dans ses mains... Tout s'expliquait maintenant : la phrase d'Annick, les réticences fréquentes du recteur, la froideur des habitants du pays pour Mme Kerviler, la rancune de Mlle Daudré. Comment sa mère avait-elle pu agir ainsi !

— Ma tante est morte avec cette haine au cœur ? demanda-t-il enfin, tournant vers le notaire son visage altéré.

— Elle a pardonné... au dernier moment... Mlle Mieussen m'avait chargé de l'écrire à Mme Kerviler, et... je l'ai oublié, je l'avoue.

— Mlle Mieussen, répéta Renaud faisant un violent effort pour maîtriser son trouble, c'est l'héritière de ma tante, n'est-ce pas ?

— Oui, « c'était » l'héritière de Mlle Daudré.

— Une servante, une voisine ?

— Non, dit sèchement le notaire, la fille d'un capitaine, qui, orpheline, sans fortune, était devenue, avec ses deux frères, la locataire de...

— Elle rendait, sans doute, quelques services à ma tante ?

— Journellement... Elle avait d'autant plus de mérite à la chose, qu'elle croyait Mlle Daudré presque pauvre, et que celle-ci se montrait aussi revêche que possible. Mais il y a des natures pétries de délicatesse et de dévouement. Mlle Mieussen a une de ces natures-là.

— Tant mieux, dit gravement Renaud, la fortune de ma tante est bien placée.

— Elle était bien placée, oui, rectifia le notaire. Maintenant, Monsieur, poursuivit-il d'un ton de plus en plus froid, il est temps, je crois, de régler la question qui vous amène. Ainsi que je l'ai écrit à Mme Kerviler, la succession de Mlle Daudré se monte à...

Renaud l'interrompit, et, comme à l'arrivée, lui tendit la main.

— Je ne viens pas en héritier, mais en conciliateur. Ma mère a eu quelques minutes de désillusion, désillusion vite oubliée. Respectant la volonté de sa sœur, elle vous prie d'agir auprès de Mlle Mieussen pour que celle-ci accepte de nouveau ce que l'affection de ma tante lui avait donné.

La physionomie du notaire exprima un étonnement mêlé de profond regret.

— Trop tard ! dit-il, serrant cette fois la main du jeune homme.

— Comment, trop tard ?

— A la suite de son acte de renonciation, Mlle Mieussen est partie sans laisser d'adresse.

— Quelqu'un doit savoir ici cette adresse, s'écria Renaud.

— Non. Je me suis informé. J'ai même écrit au tuteur des deux garçons, bonhomme aussi original que savant, paraît-il, qui n'a pas daigné me répondre. J'écrirai de nouveau et vous avertirai si j'apprends quelque chose. Mais, Monsieur Kerviler, retenez ceci : Retrouverions-nous Mlle Mieussen, nous ne pourrions, maintenant, lui faire accepter ce qu'elle regardait d'abord, comme un don de la Providence. La lettre de votre mère renfermait quelques mots... un peu vifs...

— Quels mots ?...

— Aventurière, intrigante... Que sais-je encore ? Ce qu'on écrit à une heure de colère. Cette petite Solange en a été blessée jusqu'au fond de l'âme. Elle pardonne, j'en suis sûre, car elle est pieuse, mais je suis certain, d'autre part, qu'elle n'oubliera pas. Toute la fierté de la femme et du sang français bouillonnent en cette enfant.

Très pâle, le front incliné, Renaud écoutait. Soudain, relevant la tête :

— Que la fortune de ma tante reste aux Dépôts et Consignations, dit-il ; on peut retrouver Mlle Mieussen.

— Elle n'acceptera jamais, répéta le notaire.

— Ma mère non plus. C'est ancré dans sa tête de Bretonne. Adieu, monsieur, et souhaitons-nous mutellement de découvrir la retraite de la fugitive.

Avec une réelle bienveillance, M. Barlon tendit le premier la main au jeune homme.

— Oui, de tout cœur, bonne chance ! Puis-je vous demander de déjeuner avec moi ?

— Merci, je prends l'express de Paris et n'ai que le temps d'envoyer quelques lignes à ma mère...

— Sa mère ! murmura le notaire le regardant partir. S'il croit m'illusionner ! C'est lui qui est un honnête homme, un brave cœur. Ah ! s'il avait vu Solange... Qui sait ?...

(*A suivre*

Aux Collectionneurs

Nous avons l'honneur d'informer nos clients en TIMBRES POSTE ÉTRANGERS et les collectionneurs, que notre assortiment en timbres vient d'être ENTIÈREMENT RENOUVELÉ

Papeterie P. Godet.

Police des cafés

Le service de patrouille a dressé contravention à M. Chamaré, cafetier, place de la République, pour avoir gardé des consommateurs dans son établissement après l'heure réglementaire.

Contravention également auxdits consommateurs.

Encore un incendie dû à la malveillance

On signale ce matin un nouvel incendie de pailler qu'une main criminelle a allumé aux Roches, commune de Gennes (section de Milly), chez M. Gérard.

Malheureusement, le feu a pris d'énormes proportions et après avoir détruit le pailler, il gagna les écuries où deux chevaux ont été brûlés vifs.

Les pertes sont très importantes.

C'est le cinquième sinistre du genre que nous enregistrons depuis quinze jours. De vigoureuses enquêtes vont être menées pour découvrir le ou les auteurs de ces actes criminels.

Delit de chasse

Procès-verbal des gendarmes de Martigné-Briand, à un nommé Adolphe Laurilleux, de Tigné, qui a chassé sans permis.

Ivresse

Contravention pour ivresse manifeste à Vihiers, à un maçon du Voide, Mathurin Philippeau.

***

Même contravention à St-Clément-des-Levées contre un cultivateur, Mathurin Cator, relevé sur la voie publique par les gendarmes de Gennes.

Vagabondage

Arrestation à Vihiers, d'un nommé Joseph Verdier, journalier, sans domicile fixe, que les gendarmes ont trouvé en état de vagabondage.

Verdier, âgé de 42 ans, n'a pas moins de 87 condamnations à son actif. Il a été amené et écroué à la maison d'arrêt de Saumur en attendant la 88e.

Pertes et Trouvailles

Un boyeau de bicyclette marque Léon Peugeot, a été perdu sur la voie publique. Le rapporter à M. Bondu, boucher, rue Saint-Nicolas.

— Remettre à Mme Cocuau, rue St-Nicolas, 40, un porte-monnaie qu'elle a perdu et qui contient une certaine somme.

— Une cravate dentelle noire a été perdue du Pont-Fouchard au Théâtre La remettre au Commissariat contre récompense.

— Un pigeon blanc et noir s'est égaré. Le ramener, contre récompense, 18, rue Seigneur.

— Ramener, 8, rue Bouchard, un fox blanc, taché de noir qui s'est égaré.

—Très bonne récompense à qui rapportera au Commissariat un porte-monnaie cuir noir contenant cinq billets de 100 francs et 45 francs (or et argent), perdu aux abords de la gare d'Orléans.

Etat-Civil de Saumur

NAISSANCE

Le 27 septembre. — Robert-Jean Ouvrard, rue de l'Echelle, 14.

MARIAGES

Le 29 septembre. — M. Henri-Joseph Launay, employé de chemin de fer, a épousé Mlle Augustine-Marie Chenuau, sans profession, tous deux à Saumur.

M. Gabriel-Bernard-Anguste Buron, journalier, a épousé Mlle Gabrielle-Marie Soreau, culottière, tous deux à Saumur.

M. Etienne-Eugène Rabier, garçon d'hôtel, a épousé Mlle Hermance-Marie Girard, femme de ménage, tous deux à Saumur.

La Course cycliste
Le Concours de Boules
DE SAINT-FLORENT

La Société Véloce Club de St-Florent, présidée par M. Pierre Girard-Bouvet, MM. Rio, vice-président, et Rémy, secrétaire, avait organisé dimanche une course cycliste de fond : St-Florent, Bagneux, Doué, Concourson, Trémont, Vihiers, Coron, Vezins, Cholet et retour, soit en tout 130 kilomètres.

Le départ a été donné à midi sur la place de la Sénatorerie. Une quinzaine de coureurs prirent part à la course.

A 4 h. 46 exactement, Donadieu, de Saumur, fit son apparition; il avait couvert les 130 kilomètres en 4 h. 46.

Une ovation lui a été faite.

Le second fut Pélissier, le sportsman bien connu à Angers. Il arriva à 5 h. 1, suivi à quelques kilomètres par Fontaine, de St-Florent, et Perrin, de Saumur.

Vers 6 heures, d'autres coureurs arrivèrent; la distribution des prix eut lieu après contrôle, vers cette heure-là.

LE CONCOURS DE BOULES

A la Société l'Union de S.-Hilaire-St-Florent, se disputait entre plusieurs Sociétés une boule challenge et un panier de 12 bouteilles mousseux offert par la maison Bouvet Ladubay.

Le Challenge se dispute par équipes en éliminatoires, demi-finales et finales. Les parties se jouent en 11 points.

Le concours durera trois semaines.

Commencé dimanche, au siège de la Société, les résultats furent les suivants :

L'Union de St-Florent, gagnante contre l'Union de Brézé.

Société Poisson, de Saumur, gagnante contre le Bon-Vigneron, de St-Florent.

Société de St-Florent, dite « La Cave », gagnante contre le Cercle Républicain des Tuffeaux.

Le Cercle de Nantilly-Notre-Dame, gagnante contre l'Union Renaissante de Parnay.

Cercle St-Nicolas, gagnant contre les Rosiers.

Ces résultats ne sont pas définitifs.

Félicitons, pour l'organisation, MM. Bedouet, R. Goisnard, Guitton et Repailler.

Le Circuit d'Anjou 1913

Le premier circuit organisé par l'Automobile Club de l'Anjou vient de remporter un éclatant succès.

Avant de donner les détails de cette journée sportive, nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à l'A. C. A. pour la façon dont les dispositions du circuit avaient été arrêtées.

Les tribunes confortablement aménagées élevées au village de la Roche, ont permis aux nombreux spectateurs et sportsmen toujours curieux de suivre dans ses moindres détails cette passionnante course de touristes.

Le départ est donné à 7 h. 45, en présence des membres de l'A. C. A. Vingt concurrents prennent le départ.

Ce sont : à 7 h. 45, les numéros 1 et 2, motocyclettes Peugeot, en ligne pilotées par MM. Gasnier et Dionne, puis se succèdent de minute en minute, jusqu'à 8 h. 15, les numéros 3, motocyclettes N. S. U. de Baglion.

Voitures : 4, Side-car Ronteix (Muraour); 5, Side-car Violet-Bogey (X); 7, Rolland-Pillain (Pillain); 8 S. C. A. P. (Mollet); 10, Diatto II (Renoncey); 11, Rolland-Pillain (Pouzet); 12, Hispano-Suiza (Violet); 13, Mors (Cloquemin); 14, Lorraine-Diétrich III (X); 15, Chenard-Walcker (Chevalier); 17, Diatto I (Barateau): 20, Bugatti (Dillon-Kavaanch); 21, Renault (E. de Caix); 23, motocyclette hors série (Coiffrad).

Classement général

Motocyclettes (150 kil. 230). — 1er, Coiffard, en 3 h. 6' 43"; 2e, Gasnier, en 3 h. 19' 44"; 3e Dionne, en 4 h. 12' 8".

Side-car (150 kil. 150). — 1er Violet-Bogel (X), en 1 h. 54' 44".

Voitures (302 kil 150). — 1er, Renault, (E. de Caix), en 3 h. 33' 17"; 2e Lorraine-Diétrich III (X), en 3 h. 36' 35"; 3e, S. C. A. P. (Mollet), en 4 h. 55"; 4e, Diatto I (Barateau), en 4 h. 19' 43"; 5e, Roland-Pilain (Pouzet), en 4 h. 21'; 6e, (Rolland-Pilain), en 5 h. 7' 58".

L'Automobile Club de l'Anjou a droit à des félicitations. — Le record du monde de la vitesse est remporté par la side-car Violet Bogey par une moyenne de 78 kilomètres 420 à l'heure.

Société Industrielle et Agricole

Le concours de primes culturales

M. le président lit de nombreuses excuses des personnes qui n'ont pu assister à la séance.

M. Bordeaux Montrieux prononce un remarquable discours.

M. le secrétaire général Fourrier publie un rapport très intéressant sur les différentes exploitations qui ont pris part au concours.

Au Palmarès nous voyons :

Fermes au-dessus de 30 hectares

M. Laurioux Auguste, aux Touches, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, par Vihiers, 2e prix, 250 fr. et une médaille de vermeil offerte par M. Merlet, sénateur.

M. Chaillou Pierre, à la Chaussée, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, par Vihiers, 6e prix, 140 fr. et une médaille de vermeil offerte par M. Fabien Cesbron, sénateur.

Fermes au-dessous de 30 hectares

M. Fournier Louis, les Abreuvoirs, commune de Cernusson, par Vihiers, 3e prix, 75 fr. et une médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs de France.

Métayers au-dessus de 30 hectares

Pas de 1er prix.

2e prix, M. Fonteny Pierre, à Touchelouine, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, par Vihiers, 140 fr. et une médaille de vermeil offerte par M. le baron de Grandmaison, député.

A Travers la Presse

La politique sociale

La *France*, éditorial :

Le gouvernement républicain et le Parlement ont fait leur devoir; mais les syndicats, dans une agitation révolutionnaire tumultueuse et vaine, ont oublié complètement le rôle qui leur était dévolu dans un régime démocratique.

Qu'il soit bien entendu que pour les questions à résoudre maintenant — qu'il s'agisse de l'assurance contre l'invalidité ou contre le chômage — rien de sérieux, rien de profond ne pourra être entrepris sans le concours actif et persévérant des travailleurs organisés. Ils doivent s'aider eux-mêmes d'abord s'ils veulent que l'Etat républicain les aide d'une façon un peu efficace.

La question de l'Albanie

Du *Rappel*, M. Albert Milhaud :

Il faut bien admettre que si la Triple-Entente a accepté de créer une Albanie pour éviter une intervention directe de l'Italie et de l'Autriche sur la rive orientale de l'Adriatique, ses raisons restent les mêmes de défendre l'œuvre à laquelle elle s'est associée.

En l'espèce, il ne s'agit pas de savoir si l'Albanie est une région naturelle, si ses peuples sont homogènes, si leur tempérament est capable de se plier au gouvernement régulier. L'Albanie est, aux yeux de tous les réalistes, un expédient destiné à faire l'économie d'une guerre européenne qu'une rivalité italo-autrichienne ou austro-serbe déchainerait sans délai.

L'Entente franco-espagnole

De l'*Autorité*, M. G. Baume :

Oublions le passé... et saluons avec joie les promesses d'un avenir meilleur.

En dehors de nos sympathies, parfois mises à cruelle épreuve, notre intérêt nous commande une entente avec l'Espagne. Nous sommes déjà trop encerclés par l'Allemagne pour repousser les concours et les collaborations loyales qui s'offriraient à nous.

L'influence allemande est puissante à Madrid; elle s'est exercée sous toutes les formes pour tendre les rapports entre la France et l'Espagne. Nous n'ignorons pas que la responsabilité des faits regrettables qui ont amené cette tension remonte aux ministres libéraux d'Alphonse XIII et non au souverain qui, toujours, s'est affirmé un ami loyal et convaincu de notre pays ou il est si populaire.

Le rapprochement actuel est son œuvre. Souhaitons qu'il soit effectif et durable.

L'Espagne peut nous être très utile, en cas de conflit sur notre frontière de l'Est, pour la sauvegarde de nos intérêts au Maroc et même en Algérie.

Le traité bulgaro-turc

Du *Soleil*, M. Louis Romain :

Un partage pacifique, si douloureux fût-il pour les uns et les autres, après la défaite des Turcs, valait infiniment mieux que la brouille fratricide qui a fait germer des désirs de vengeances en provoquant d'inoubliables ruines.

La Turquie paraît se réjouir de ces perspectives de guerre où elle a des chances de gagner. Funeste illusion ! Elle a tant besoin de paix pour se guérir ou tout au moins se rajeunir. Elle n'est pas la moindre victime de la désunion des Balkaniques, qu'elle le veuille ou non...

Le traité bulgaro-turc ne met pas fin aux conflits de la péninsule orientale. L'Europe ne sera pas assez naïve pour s'imaginer que ses inquiétudes sont maintenant vaines et se reposer distraitement sur ses *lauriers...*

Evitez le rancissement du beurre

Il paraît que l'on pratique couramment, dans les hôtels d'Angleterre et de Suisse, un procédé bien simple pour empêcher le beurre de rancir. On y ajoute et incorpore quelques 60 grammes de miel par kilogramme de beurre. Cela donne bien au beurre un petit goût particulier, mais qui n'est pas désagréable, et il paraît alors qu'il peut conserver très longtemps sa fraîcheur.

BULLETIN FINANCIER
29 septembre 1913.

Allégé par les réalisations de samedi, le marché a débuté aujourd'hui en fermeté plus ou moins accentuée. Cette tendance ne s'est malheureusement pas maintenue bien longtemps et sur de vagues rumeurs pessimistes concernant la situation dans les Balkans l'ensemble de la cote a été reprise d'un nouvel accès de faiblesse. Mais ce sont les valeurs dont on s'est plus particulièrement occupé ces derniers temps qui ont de nouveau été les plus affectées, c'est-à-dire la Rente française et le Rio. Par ailleurs les Industrielles Russes ont également payé un tribut plus ou moins important à la baisse, de même les fonds étrangers, parmi lesquels toutefois il convient de noter l'excellente attitude de l'Extérieure. Bref, ainsi qu'on le prévoyait, la réponse des primes s'est effectuée au grand profit des vendeurs. Ils ont d'ailleurs fait tout ce qu'il fallait pour qu'il en soit ainsi.

Notre 3 0/0 reperd le cours de 88 et finit à 87.97.

Turc 85,90, Serbe 81.20. L'Extérieure 92.85.

Sarragosse 454, Andaloux 326.

Sosnovice 1556, Briansk 507. Le Rio 1951. Cuivre 5/8 de baisse.

De Beers 505.

La Russian Oil 58,75.

On annonce que la société des Distillerie et Raffinerie d'alcools de courrière met en souscription, au prix de 115 francs, 15.000 actions portant son capital de 2 millions 1/2 à 4 millions. Cette Société issue de la transformation de la Distillerie Tiloy-Dellanne fondée en 1811, possède trois usines couvrant une superficie de plus de 13 hectares, pouvant produire annuellement 200.000 hectolitres d'alcools à 95,96 0/0.

Les calculs les plus modérés permettent de compter sur des répartitions de 10 à 11 francs par action.

Les publications légales ont été faites au «Bulletin des Annonces légales obligatoires» du 14 Juillet 1913.

Les souscriptions sont reçues à la Banque G. Barbet et Cie 49 rue Le Peletier à Paris.

Société d'Etudes et d'Informations Financières, 20, rue Le Peletier, Paris.

Maison CRÉMIEUX

SAUMUR. — 27, rue d'Orléans. — *SAUMUR*

EXPOSITION COLOSSALE

ET

GRANDE MISE EN VENTE DES

Nouveautés de la Saison

Choix Magnifique et Immense dans toutes les séries défiant toute concurrence à prix égal.

MAISON DE CONFIANCE — LIVRAISON RAPIDE

La Maison Crémieux est ouverte le Dimanche et jours de Fêtes toute la journée.

Caisse d'Épargne de Saumur

SÉANCES DES 25, 27, 28 septembre

Sous la présidence de MM. Goislard, Poitevin, Brunel, architecte

Versements de 96 déposants, 8 nouveaux : 32.853 fr.66.

Remboursements : 24.301 fr.07

La Caisse paie le jour même de la demande les Remboursements jusqu'à 150 fr, après Dépot préalable du Livret de midi a une heure.

La Caisse paie 3 fr. pour cent.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE *Mme Aline RAYMOND*

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS DE LA " MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4° avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom du Gérant, 56, rue Jacob, Paris.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Papeterie P. GODET
SAUMUR
16, Rue d'Orléans

REGISTRES

de Comptabilité

Tous formats & réglures

RELIURE SOLIDE

Article Recommandé

Voir les Nouveaux Prix

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : P. GODET

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR

Avertissement aux créanciers de la liquidation judiciaire CLÉMOT Eugène, Représentant de Commerce, et Négociant en alimentation, 7, rue Montesquieu à Saumur.

Par ordre de M. le Juge-Commissaire de la liquidation judiciaire du sieur Clémot,

MM. les créanciers sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de Commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de quinze jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Ardoin, demeurant à Saumur, liquidateur définitif, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le samedi 4 octobre 1913, à 14 heures 1/2, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Imbert, Juge Commissaire, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus indiquée par un fondé de pouvoirs muni d'une procuration enregistrée.

A Saumur, le 29 septembre 1913

Le Greffier du Tribunal de Commerce.

JEUNE DAME munie de son brevet de capacité, demande place de comptable ou caissière, ou tout autre emploi de bureau.
Peut fournir très bonnes références.
S'adresser au Bureau du Journal

PERSONNE disposant de **30.000** fr., demande un ou plusieurs commanditaires pour une somme égale. Affaire sérieuse à établir dans ville du département donnant toutes garanties, gros intérêts et bénéfices prouvés.
Ecrire à M. HAYOIS, 3, rue d'Alsace, Angers.

LE SALON DE LA MODE
BI-MENSUEL
Véritable Revue de la Famille.
LE PLUS ÉLÉGANT ET LE PLUS PRATIQUE DES JOURNAUX DE MODES
Modes. — Littérature. — Beaux-Arts. — Travaux féminins.
PREMIÈRE ÉDITION : Avec Gravures noires. Planches de broderies et Patrons découpés. UN AN, 14 f.; SIX MOIS, 7 f. 50; TROIS MOIS, 4 f.
PREMIÈRE ÉDITION DE LUXE : Avec 24 Gravures coloriées. Planches de broderies et Patrons découpés. UN AN, 20 f.; SIX MOIS, 10 f. 50; TROIS MOIS, 5 f. 50.
Envoi d'un Spécimen contre 60 centimes en timbres-poste.
Gaston DROUET, Directeur — 6, Rue Ventadour, PARIS (1er)

Impressions Commerciales et Administratives
Factures
Têtes de Lettres
Circulaires
Cartes d'adresse
Affiches de toutes dimensions
Lettres faire part
CARTES de Visites
CARTES POSTALES
Maroquinerie de Luxe
Livres de Piété
FANTAISIES parisiennes

Imprimerie Papeterie
PAUL GODET
Place du Marché-Noir, 4 et 16, rue d'Orléans,
SAUMUR
Registres de Comptabilité, tous formats et réglures
Constamment en Magasin

PIANOS — MUSIQUE — INSTRUMENTS

Location — Echange — Réparation
Ancienne Maison PILLET-BERSOULLÉ
P. OLIVE, Succr
Location de Pianos depuis 10 fr. par mois
Grand choix de pianos très avantageux. Pianos **Thibout** *état de neuf* **600** *fr. et pianos* **Thibout** *usagé, bon état de fonctionnement* **300** *fr.*
Pianos **Montal**, usage très bon état **400** fr.
Réparations de tous les instruments à des **Prix Modérés.**
ATELIERS ET MAGASINS
SAUMUR — 23, Place de la Bilange — SAUMUR

ESTOMAC - FOIE - DIABETE

Les cures durables, sans danger s'obtiennent par l'hygiène et les produits naturels ne causant aucune surexitation nerveuse ou sanguine. A ce point de vue, les eaux minérales sont, les plus assimilables, notamment l'excellente eau **LARBAUD-St-YORRE**, du **Bassin de Vichy**, ordonnée contre les Maux d'estomac et de reins, les Maladies de foie, le Diabète et l'Albuminurie.
Très agréable et apéritive l'Eau **LARBAUD-St-YORRE** s'absorbe seule ou mélangée aux diverses boissons — si l'on a la gorge pâteuse, la digestion pénible, le foie congestionné, le Diabète ou de l'Albumine, boire quelques verres de **LARBAUD-St-YORRE**, de suite on ressent un soulagement, un bien-être général, le teint deviendra plus clair, plus naturel et heureux.
La **LARBAUD-St-YORRE**, la plus riche en acide carbonique libre des Sources du **Bassin de Vichy** est également la plus froide (10°) ce qui la rend préférable pour le transport et la consommation au loin, contrairement aux eaux chaudes qui gagnent à être bues à la source même.
Les médecins recommandent la **LARBAUD-St-YORRE** pour ses qualités homogènes, uniques qui n'ont jamais variées depuis sa découverte : 1853, avantage dû à sa situation au milieu du vaste parc **LARBAUD-St-YORRE** (16 hectares) dans le fond extrême du Bassin de Vichy ce qui la garantit des infiltrations impures et variations atmosphériques. Ils savent aussi avec quel soin se fait l'embouteillage : verres et bouchons sont stérilisés, pasteurisés, avant l'étiquetage les bouteilles sont mirées, vérifiées de façon à préserver contre tous défauts les **6 à 8.000** bouteilles qui partent de la Source journellement dans tous les pays du monde.
En raison de ces garanties il y a grand intérêt à refuser les nombreuses contrefaçons de cette eau, aucune de celles-ci ne pouvant procurer les effets bienfaisants et immédiats obtenus en buvant la véritable **LARBAUD-St-YORRE**
VENTE : En bouteilles et demi-bouteilles : Pharmaciens et bons Restaurants.
Caisse de 50 bouteilles : 20 frs, gare départ contre mandat à N. LARBAUD-St-YORRE, à VICHY.

La célèbre voiture légère · Américaine · FORD
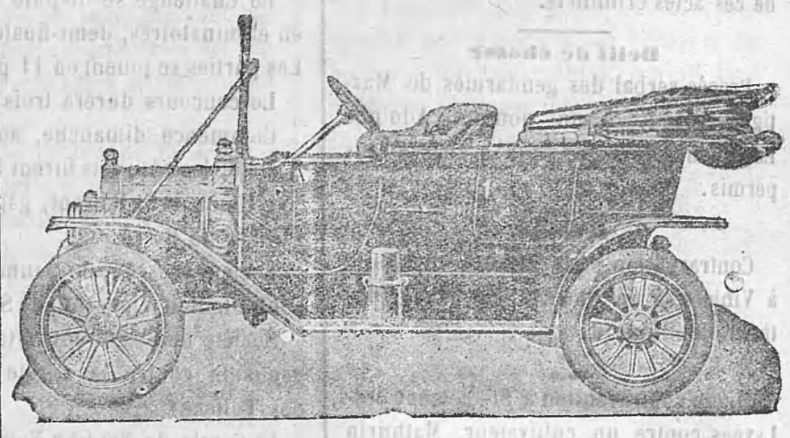
Phaéton torpédo Ford 16 HP, Modèle 1913 5 places : 4.300 fr
La Voiture **FORD** représente la solution rationnelle de la voiture automobile universelle.
Pour *renseignements, catalogues, essais, location, s'adresser à l'agent régional*
G. DAVY
SAUMUR — *25 place Bilange, 25* — SAUMUR
— Atelier et Garage, rue de la Fidélité, 10 —

Saumur, Imprimerie Paul Godet

HORAIRE DES CHEMINS DE FER — SERVICE D'ÉTÉ

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Rap.	Expr.	Expr.	Omn.
Paris			5 23	8 15	12 50	14 40	20 30	21 10	23 20
Chartres		5 29	8 25	9 50	14 27	15 53	21 59	22 38	1 14
Courtalain (départ)		7 30	10 19	10 51	16 03	»	»	» 23 36	2 29
Château-du-Loir	7 46	10 07	14 05	12 05	18 35	17 39	23 49	0 53	4 22
Château-la-Vallière	8 43	10 49	14 39	12 26	19 07	»	»	» »	1 14	4 53
Noyant-Méon	9 34	11 25	15 09	12 43	19 34	»	»	» »	1 31	5 20
Linières-Bouton	9 51	11 35	15 17	»	19 43	»	»	»	»	5 29
Vernantes	10 10	11 48	15 27	»	19 54	»	»	»	»	5 38
Blou	10 24	11 58	15 36	»	20 3	»	»	»	»	5 47
Vivy	10 37	12 07	15 43	»	20 11	»	»	»	»	5 54
SAUMUR (Etat) arr.	10 53	12 18	15 52	13 09	20 19	18 44	0 47	1 57	6 2
(départ)	—	12 29	16 12	13 18	20 30	18 38	0 51	2 02	6 36
Nantilly (départ)		»	»	»	20 46	»	»	»	»
SAUMUR (Etat) ar.		»	»	»	20 52	»	»	»	»
(départ)	8 07	12 25	16 »	»	20 11	»	»	»	6 32
Nantilly (départ)	8 14	12 39	16 21	»	20 40	»	»	»	6 44
Chacé-Varrains	8 28	12 45	16 26	»	20 45	»	»	»	6 49
Brézé-Saint-Cyr	8 39	12 53	16 33	»	20 52	»	»	»	6 56
Montreuil (départ)	9 20	13 12	16 54	13 42	21 15	»	»	» »	2 27	7 22
Thouars (ar.)	10 01	13 43	17 21	13 58	21 40	19 10	1 26	2 44	7 49
— (dép.)	12 57		17 50	14 14	23 15	19 18	1 34	2 56	8 15
Airvault (jonction)	13 42		18 42	14 39	0 07	»	»	» »	3 26	9 03
Parthenay	14 22		19 20	15 06	1 06	»	»	2 16	3 49	9 40
Niort	16 48		20 56	16 38	5 18	20 43	3 09	5 04	11 46
Saintes	21 3		23 41	17 59	9 04	21 47	4 29	7 01	14 27
Bordeaux (arr.)	23 48		3 56	20 17	12 27	»	»	6 40	9 30	17 49

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Expr.	Expr.	Omn.	Mixte	Omn.	Expr.	Omn.	M.V.	Semi-Dir.
Bordeaux	19 05	22 16				8 32	6 56	» »	14 32
Saintes	21 40	0 30			7 03	11 06	11 11	14 20	18 10
Niort	23 04	1 42		4 53	10 16	13 03	13 49	17 10	20 46
Parthenay	23 53	2 32		6 13	11 39	13 55	15 05	19 30	21 40
Airvault (jonction)	»	»		6 48	12 14	14 16	15 41	20 13	22 05
Thouars	0 41	3 18	6 23	8 13	13 12	14 50	16 26	21 43	22 41
Montreuil (départ)	0 59	»	7 01	9 15	13 41	15 10	17 09	22 25	23 1
Brézé-Saint-Cyr	»	»	7 13	9 34	13 53	»	17 22	22 38	»
Chacé-Varrains	»	»	7 20	9 47	13 59	»	17 29	22 46	»
Nantilly (arrivée)	»	»	7 24	9 52	14 03	»	17 33	22 51	»
SAUMUR (Etat) ar.	»	»	7 38	10 03	14 23	»	18 04	22 59	»
(départ)	»	»	»	10 47	»	»	»		»
Nantilly (départ)	»	»	7 26	10 59	14 09	»	17 43		»
SAUMUR (Orl.) ar.	1 18	3 49	7 33	11 07	14 15	15 29	17 50		23 21
(départ)	1 22	3 53	7 41	11 14	14 53	15 40	18 »		»
Vivy	»	»	7 50	11 25	15 02	»	18 13		»
Blou	»	»	7 57	11 33	15 08	»	18 21		»
Vernantes	»	»	8 07	11 47	15 19	»	18 36		»
Linières-Bouton	»	»	8 17	11 59	15 28	»	18 52		»
Noyant-Méon	1 35	»	8 26	12 10	15 36	16 09	19 10		»
Château-la-Vallière	2 12	»	8 52	12 43	16 »	16 25	19 49		»
Château-du-Loir	2 38	4 52	9 27	13 40	17 07	16 48	20 40		»
Courtalain (départ)	3 50	»	12 24	16 49	19 45	18 03	23 38		»
Chartres	4 54	6 40	14 05	18 48	21 44	19 06	1 23		»
Paris (ar.)	6 30	8 15	16 27	20 25	23 20	20 35	3 37		»

— Les trains marqués *fac.* ne circulent pas tous les jours. —

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte
Saumur	8 11	10 40	17 30	Chinon	7 28	17 40	21 19
Port-Boulet	8 38	12 41	19 15	Port-Boulet	7 52	18 02	21 59
Chinon (ar.)	8 57	13 02	19 40	Saumur ar.	8 22	19 32	23 48

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.	STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.
Saumur	8 11	12 33	17 36	Bourgueil	7 38	11 28	18 50
Port-Boulet	8 42	13 05	18 12	Port-Boulet	7 47	11 37	18 58
Bourgueil	8 51	13 14	18 20	Saumur	8 22	12 15	19 39

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.	M. V.	Mixte	Expr.
Angers	4 50	6 37	11 22	14 35	17 58	20 44
Martigné	6 07	7 56	12 43	17 31	19 40	21 42
Doué	6 27	8 21	13 04	18 23	20 14	21 58
Les Verchers	6 35	8 29	13 12	18 40	20 25	»
Le Vaudelnay	6 42	8 36	13 19	»	20 34	»
Montreuil (ar.)	6 54	8 48	13 32	19 01	20 48	22 14
— (dép.)	7 18	12 53	13 53			22 22
Loudun	8 04	15 15	14 38			23 10
Moncontour	8 31	16 39	15 10			23 35
Poitiers	9 58	20 19	16 38			0 39

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Omn.	Omn.	M.V.	Omn.	Mixte	Semi-Dir.
Poitiers		6 11	6 23	12 12		20 06
Moncontour		7 40	10 15	13 10		21 27
Loudun		8 23	12 14	14 28	16 »	22 5
Montreuil (ar.)		8 57	13 28	15 02	16 44	22 42
— (dép.)	7 23	9 12	15 26	15 18	17 10	23 25
Le Vaudelnay	7 38	9 23	15 59	»	17 25	23 36
Les Verchers	7 49	9 33	16 25	»	17 36	23 46
Doué	7 57	9 40	16 50	15 39	17 43	23 52
Martigné	8 20	9 59	17 42	»	18 03	0 10
Angers	9 43	11 09	21 43	16 42	19 28	1 02

Les heures indiquées dans ce tableau sont toujours les heures de départ à moins d'indications contraires.

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Rap. 1 2 3	Expr. 1 2 3	Expr. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Expr. 1 2 3	Rap. 1 2	Omn. 1 2 3	Expr. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Expr. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Expr. 1 2 3
Paris Orsay	21 10	21 20	»	23 44	23 44	7 50	9 46	0 35	11 05	14 »	16 15		18 26
Tours (dép)	0 27	0 42	1 48	5 04	7 50	11 22	12 31	10 39	14 34	17 50	19 20	21 1	22 47
Langeais	»	1 27	2 15	5 41	7 29	12 06	»	11 20	15 17	18 32	20 6	21 41	23 11
Port Boulet	»	1 50	2 39	6 11	8 01	»	»	11 53	15 39	19 09	20 24	22 15	23 32
Varennes	»	»	»	6 21	8 11	»	»	12 04	»	» 19 21	»	» 22 27	»
Saumur (a)	1 33	2 05	2 55	6 31	8 22	12 35	13 41	12 15	15 55	19 32	20 38	22 40	23 48
— (d)	1 35	2 12	3 »	6 41	8 29	12 38	13 42	13 50	16 01	19 42	20 42		23 56
St-Martin	»	»	»	6 51	8 40	»	»	14 4	»	19 54	»		»
St-Clément	»	»	»	6 56	8 46	»	»	14 12	»	20 »	»		»
Les Rosiers	»	»	»	7 02	8 53	12 56	»	14 20	16 18	20 07	»		»
La Ménitré	»	2 33	3 22	7 10	9 2	»	»	14 31	16 26	20 18	»		0 17
Angers (a.)	2 11	2 56	3 47	7 44	9 54	13 16	14 15	15 17	16 52	20 55	21 17		0 40
Nantes (a.)	3 33	4 34	5 40	»	13 27	14 50	15 26	18 12	18 48	»	22 35		»

Deux trains partent de Tours à 6 h. 18, et à 13 h. 1 et arrivent à Saumur à 7h. 17 et 14 h. 3

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1 2 3	Rap. 1 2	Omn. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Rap. 1 2	Expr. 1 2 3	Expr. 1 2 3	Omn. 1 2 3	Expr 1 2 3	Expr. 1 2 3	Rap. 1 2 3
Nantes dép.		6 15		6 23	8 13	11 50	12 40	15 02	16 18		20 30	21 29	0 42
Angers dép.		7 29	6 31	9 24	11 27	14 54	13 48	16 47	17 30	18 30	22 17	22 50	2 06
La Ménitré		»	7 05	10 01	11 57	15 31	»	17 10	»	19 06	22 30	»	»
Les Rosiers		»	7 13	10 10	12 04	15 40	»	»	»	19 15	»	»	»
St-Clément		»	7 20	10 17	12 10	15 47	»	»	»	19 22	»	»	»
St-Martin		»	7 26	10 23	12 15	15 54	»	»	»	19 28	»	»	»
Saumur (a)		8 1	7 36	10 34	12 24	16 4	14 20	17 30	18 02	19 39	22 50	23 25	2 38
— (d)	5 44	8 3	8 11	10 40	12 32	16 16	14 21	17 36	18 04	19 50	22 56	23 29	2 41
Varennes	5 56	»	8 23	10 52	12 43	16 29	»	»	»	20 03	»	»	»
Port Boulet	6 08	»	8 33	11 05	12 56	16 44	»	17 55	»	20 20	23 14	»	»
Langeais	6 41	»	9 14	11 40	13 03	17 24	»	18 16	»	21 »	23 34	»	»
Tours (ar.)	7 17	9 09	9 54	12 18	14 02	18 08	15 32	18 40	19 08	21 42	23 58	0 40	3 54
Paris Orsay	11 55	12 05	14 15	16 43	22 19	22 44	18 16	22 44	22 44	»	4 24	4 24	7 »

Un train partant de Nantes à 9 h. 27 arrive à Saumur à 11 h. 34 et à Paris à 16 h. 43

SAUMUR A LA FLÈCHE

Saumur	4 50	8 36	14 39	19 45	La Flèche	6 20	10 41	16 »	17 39
Vivy	5 1	8 48	14 50	19 56	Clefs	6 34	10 56	16 14	17 53
Longué	5 12	8 58	15 01	20 6	Baugé	6 49	11 15	16 30	18 08
Les Hayes	5 19	9 5	»	» 20 13	Chartrené	6 56	»	16 37	18 15
Jumelles	5 24	9 10	15 13	20 18	Jumelles	7 02	11 29	16 43	18 21
Chartrené	5 29	9 16	»	» 20 23	Les Hayes	7 06	»	16 47	18 25
Baugé	5 38	9 26	15 27	20 31	Longué	7 14	11 43	16 57	18 34
Clefs	5 58	9 42	15 43	20 46	Vivy	7 26	11 56	17 9	18 46
La Flèche	6 10	9 54	15 55	20 58	Saumur	7 36	12 07	17 19	18 56

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant
Hôtel de Ville de Saumur, 1913. LE MAIRE :

Certifié par l'imprimeur soussigné